



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **10 décembre 2015**

Délibération n° 2015-0909

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rapport des mandataires - Société anonyme immobilière d'économie mixte de Vaulx en Velin - Exercice 2014

service : Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Claisse

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 24 novembre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : lundi 14 décembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havad, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Bernard (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Belaziz (pouvoir à M. Kabalo), MM. Boudot (pouvoir à M. Casola), Buffet (pouvoir à M. Barret), Denis (pouvoir à Mme Frier), Mme Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Fenech (pouvoir à Mme Balas), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Gascon (pouvoir à Mme Corsale), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mme Servien (pouvoir à M. Diamantidis), M. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel).

Conseil du 10 décembre 2015**Délibération n° 2015-0909**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville
objet : Rapport des mandataires - Société anonyme immobilière d'économie mixte de Vaulx en Velin - Exercice 2014
service : Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 novembre 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Société anonyme immobilière d'économie mixte (SAIEM) de Vaulx en Velin a été chargée de l'étude et de la construction d'un ensemble immobilier à usage commercial dans le centre-ville de Vaulx en Velin.

L'article L 1524-5-14° alinéa du code général des collectivités territoriales dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au Conseil d'administration ou au Conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte.

La Métropole de Lyon est actionnaire de la SAIEM et est, à ce titre, représentée au Conseil d'administration par messieurs Richard Brumm et Stéphane Gomez.

Le document présenté au Conseil de la Métropole comprend le rapport de gestion ainsi que le rapport d'activité des mandataires concernant l'année 2014.

Les résultats de la société sont présentés dans un contexte rétrospectif, portant sur 3 exercices :

	2012 en k€	2013 en k€	2014 en k€	Tendance 2013-2014
capital social	1 596			
participation publique	64,26 %			
<i>dont Communauté urbaine</i>	29,75 %			
produits "société"	181	190	184,5	↘
<i>dont chiffre d'affaires</i>	164	167	168	↗
charges "société"	158	166	165	↘
<i>dont impôt sur les sociétés (IS)</i>	54	57	57	→
résultat net	23	23	19	↘
capacité d'autofinancement	85	85	81	↘
capitaux propres	1 404	1 427	1 447	↗

L'exercice 2014 s'achève sur un résultat bénéficiaire de + 19 k€, en léger recul par rapport à 2013 du fait de produits financiers moindres de l'ordre de 16 k€ (au lieu de 22 k€ en 2013). L'intégralité du bénéfice a été affectée en report à nouveau.

L'année 2014 s'est traduite par la poursuite de la gestion locative du bâtiment commercial dans le cadre du bail conclu et renouvelé en 2006 avec la société de distribution Casino France. Aucun engagement de travaux n'a été réalisé sur cet exercice et l'ensemble des dépenses de maintenance ont été supportées par le locataire.

Le chiffre d'affaires, qui s'élève à 168 k€ (167 k€ en 2013, soit + 0,7 %), se répartit entre les loyers facturés à l'exploitant, ainsi que les charges récupérables et la taxe foncière refacturées.

L'augmentation du résultat d'exploitation de + 1,5 k€ est due à l'effet conjugué de l'augmentation des produits et des services vendus et à la diminution des charges externes (- 550 €).

En parallèle, les loyers facturés sur 2014 qui correspondent à 1 % du chiffre d'affaires hors taxes réalisé par la société ont été légèrement meilleurs que l'année précédente avec 122 k€ au titre des loyers et 46 k€ au titre des charges récupérables (y compris la taxe foncière).

L'encours de la dette de la société se chiffre à 40 k€ fin 2014. Il augmente légèrement (+ 3 k€) et il se répartit entre les dépôts de garantie des locataires (27,5 k€), les dettes fournisseurs (10 k€) et la TVA collectée (989 €).

Les produits financiers de la société affichent un excédent de 16 k€, en diminution par rapport à 2013 (- 6 k€) qui s'explique par la baisse du rendement des valeurs mobilières de placement de la société de l'ordre de 27 %, générant des intérêts moindres sur l'exercice (882 € en 2014 contre 1 376,5 € l'année dernière).

La diminution du résultat net 2014, qui demeure, néanmoins, excédentaire pour la 9^{ème} année, se traduit par une légère baisse de 4,2 % de la capacité d'autofinancement 2014 qui s'élève à 81 k€. Cette baisse est sans conséquence pour la société ; celle-ci n'investissant plus.

La trésorerie de la société est en hausse de 9,79 % d'un exercice sur l'autre (968,5 k€ contre 882 k€ en 2013). Elle représente 60,5 % du total du bilan, qui s'élève à 1 487 k€ sur l'exercice 2014 (en augmentation de 9,8 % par rapport à 2013).

Au passif, les capitaux propres représentent 97,3 % du total du bilan soit 1 447 k€. Ils demeurent inférieurs au capital social initial (1 596 k€) du fait du cumul de report à nouveau débiteur ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

Prend acte du rapport établi sur l'activité de la Société anonyme immobilière d'économie mixte (SAIEM) de Vaulx en Velin au titre de l'exercice 2014.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2015.